

LES ECHOS DE LAMBERVILLE

Décembre 2008

Numéro 8



La mairie est ouverte le vendredi de 13 h à 16h 30.

Permanence du Maire le mercredi de 19 h à 20 h.

EDITORIAL

L'année 2008 se termine sur fond de crise internationale.

Les places financières s'effondrent, les banques sont malmenées, certaines font faillite, d'autres sont soutenues par les états, la courbe du chômage augmente.

Tous ces événements nous paraissent loin de nous, et, pourtant, très vite, nous allons en sentir les effets, et en subir les conséquences.

Malgré tout cela, ne nous laissons pas aller à la sinistrose. Si le contexte international n'est pas bon, peut-être pouvons-nous trouver des compensations dans notre environnement proche ; et à ce sujet, je pense aux différentes associations qui existent sur notre commune.

Ce sont elles qui animent notre territoire, elles assurent une certaine cohésion de la population, elles permettent aux nouveaux venus de s'intégrer, aux jeunes de se connaître dès le plus jeune âge, aux anciens de continuer à se voir de façon très régulière, etc...

Je tiens à féliciter tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour animer et organiser toutes ces activités et ces fêtes ; certains y sacrifient beaucoup de soirées et de week-end, mais le résultat est au rendez-vous, d'ailleurs, vous pourrez le constater vous-mêmes en lisant les pages suivantes.

Je ne peux que vous inciter à venir rejoindre ces associations, elles vous attendent, vous y trouverez une bonne ambiance, beaucoup de chaleur humaine, et y passerez d'excellents moments.

Après ce petit conseil qui, en début d'année peut se transformer en bonne résolution, permettez-moi en mon nom et au nom de tout le Conseil Municipal de vous souhaiter une bonne année 2009.

Le Maire

François de BRUNVILLE.

ETAT CIVIL 2008

NAISSANCES : 9 juin : Louna CATHERINE

16 octobre : Mathéo LEPOULTIER

DECES : 15 août : Antoinette LENAULD



PEINTURE - VITRERIE - DOUBLE-VITRAGE
PAPIERS PEINTS - MOQUETTE - TISSUS - RAVALEMENTS

sarl LEBOUVIER Frères

14, route de Saint-Jean 50160 TORIGNI-SUR-VIRE Tél. 02 33 56 91 26 Fax 02 33 56 57 73

R.M. 950 619 825 R.M. 050 - siret 950 619 825 00033 - R.C.S. 89 B 92 - Banque : C.A. Torigni 29-72-17 4111

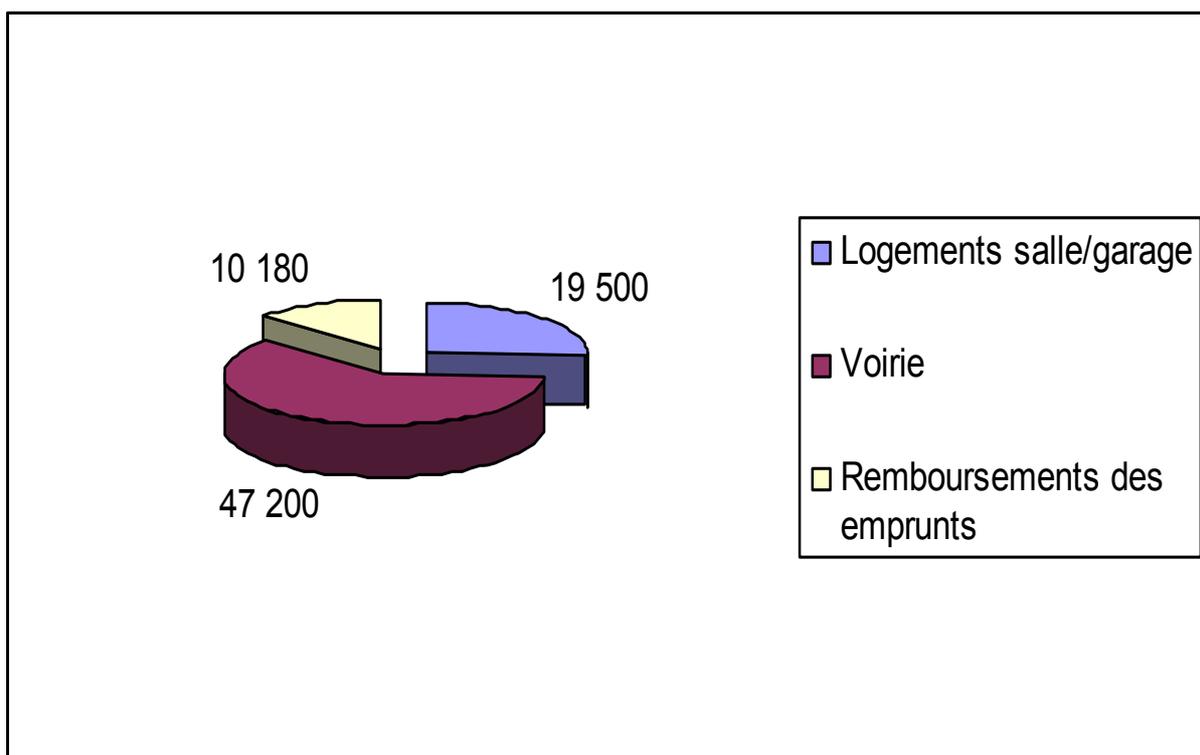
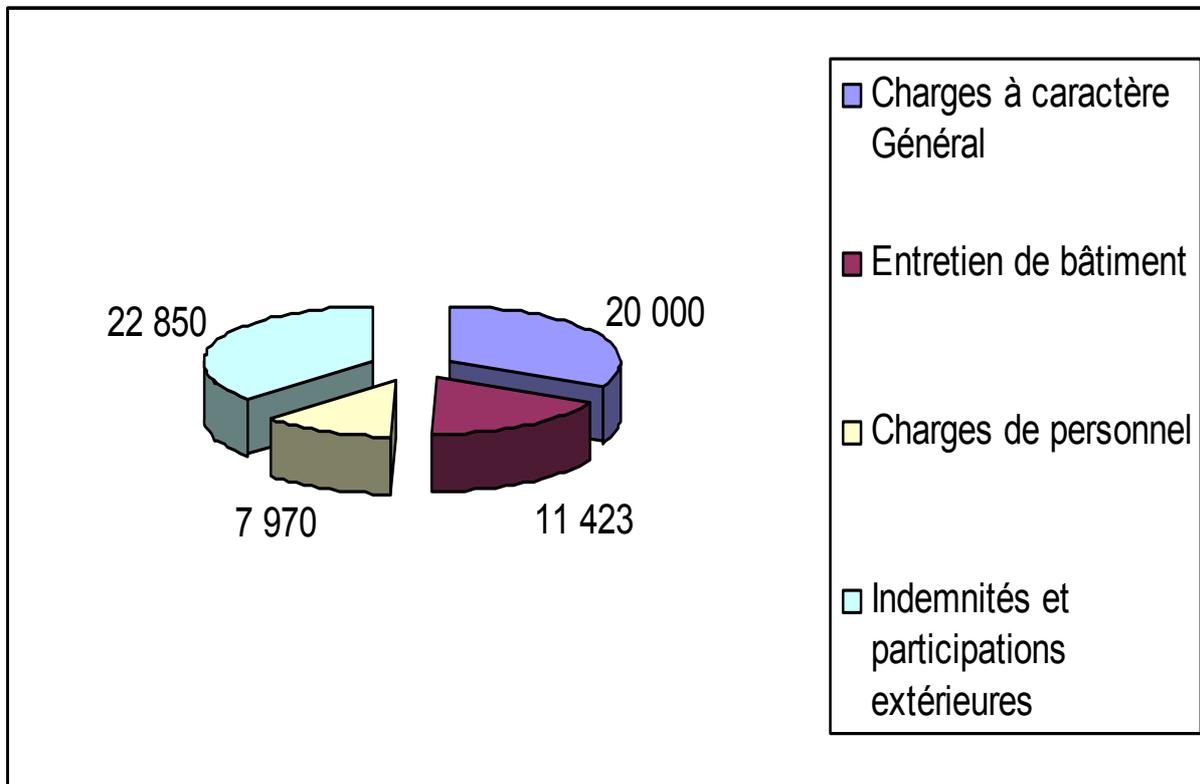
Paul THEREZE

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR**



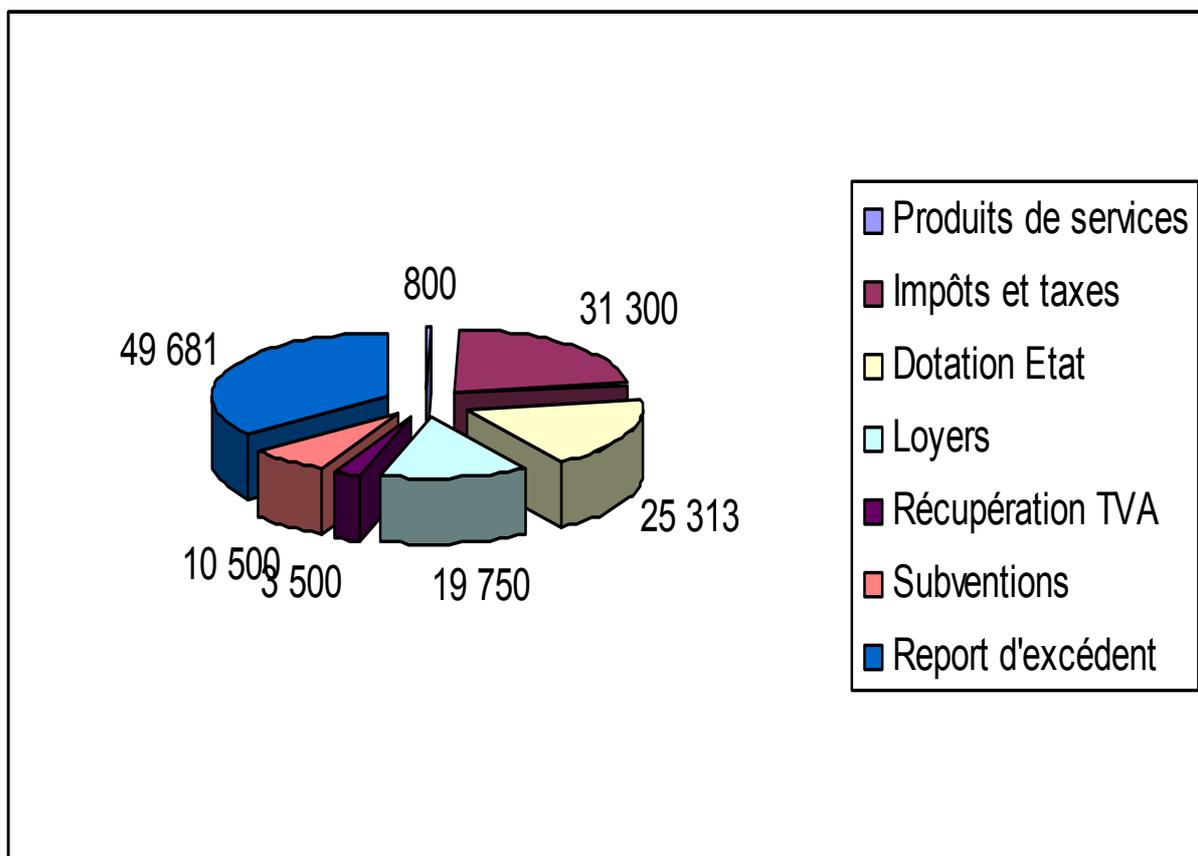
13, place du Marché • 50680 CERISY-LA-FORÊT • ☎ 02 33 56 10 47

BUDGET



BUDGET

RECETTES



La particularité de ce budget est la forte proportion des dépenses de voirie dans les dépenses d'investissements.

Il s'agit de la réfection de la route de « La Morinière » et d'un tronçon de la route du Breuil, l'entreprise a d'abord mis un enrobé puis quelques mois après a appliqué sur cet enrobé un gravillonnage, ceci afin d'améliorer la sécurité et aussi d'augmenter la longévité du revêtement. Ces travaux ont été réalisés fin 2007 et début 2008, la dépense est donc imputée en totalité sur le budget 2008.



LES P'TITS LOUPS

L'association des parents de Lamberville a réalisé plusieurs rencontres avec les enfants. Lors de notre première rencontre, nous avons fait du coloriage, nous avons dansé et fait des petits gâteaux.

Les caprices de la météo ne nous ont pas permis de faire notre chasse aux œufs qui aurait dû se dérouler derrière le château de Torigni sur l'aire de jeux.

Des tartes aux fruits ont été gagnées suite à la vente de grilles.

Nous avons fait une ballade sur les routes de Lamberville (à pied ou à vélo) au mois d'août. C'était la dernière journée ensoleillée avant la rentrée.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont été invités à manger au Mc Do. Ils se sont bien dépensés sur les toboggans. Ensuite, nous avons visité la caserne des pompiers de Saint-Lô (avec démonstration de l'utilisation de la grande échelle, essai de lance à incendie, petit tour dans le camion de pompiers avec la sirène...). Bref, c'était magique pour les enfants.



Notre photo de groupe



Marion en pleine démonstration de la lance incendie



En attendant les pompiers, les enfants ont joué au jeu du mouchoir

Au mois de novembre, chaque enfant a réalisé un dessin qui formera ensuite les motifs d'un même torchon. Celui-ci sera vendu par la suite. Nous avons constitué une petite chorale afin de faire nous aussi un cadeau au Père-Noël qui viendra nous voir le 14 décembre.

COMITE DES FÊTES

Après un changement de bureau, c'est dans une ambiance amicale et sympathique que nous avons préparé la fête patronale du 27 juillet 2008. Et ce jour là, toutes les conditions étaient réunies pour permettre aux 570 convives cette année, d'apprécier le traditionnel méchoui, puis de prendre part aux activités. L'ensemble de la journée s'est déroulée dans une ambiance amicale et familiale, et nous espérons que chacun en a été satisfait.



Nous remercions une nouvelle fois les bénévoles, c'est grâce à eux que tout est possible.



Pour l'année 2009, nous vous attendons d'ores et déjà à la soirée de février. Notez donc la date sur vos agendas : le 28 février 2009. Nous comptons aussi vous proposer d'autres moments de détente, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits d'activités ou de sorties. N'oubliez pas non plus la fête patronale qui se déroulera cette année à Lamberville le 26 juillet, mais nous en reparlerons...



A tous, nous vous souhaitons une heureuse année 2009.

Le bureau du comité des fêtes

PS : Toujours à votre disposition à la location, pour vos besoins : tables, bancs, tente.
Contacter Marius Gaillard à Biéville.

CHEVEUX BLANCS

Chaque mois, nous nous réunissons pour jouer aux cartes ou aux dominos, l'après-midi se termine autour d'un goûter très apprécié.

Chaque trimestre, la Présidente et la Vice-Présidente préparent et servent un repas aux membres de l'Association, à l'occasion, nous fêtons les anniversaires ; cette année, il y en a eu 12 en mars, 12 en juin et 10 en décembre.

Le vendredi 28 novembre, 29 membres du Club sont allés assister au spectacle du « Chaudron du marais » à Marchésieux. Au retour, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un apéritif.

Le 7 janvier, nous fêterons les rois, et ce sera l'occasion de payer sa cotisation 2009 (12 euros).

Dès votre soixantième anniversaire, n'hésitez-pas à nous rejoindre, les amis de la gaieté vous attendent.



Les cuisinières en pleine action !



Le repas des Anciens



Noël des Amis de la Gaiété

LA SOCIETE DE CHASSE

Réunis en Assemblée Générale le 19 septembre, 8 adhérents y participant sur 11 que compte l'Association, les comptes ont été approuvés.

Il a été prévu 7 lâchers, soit 120 faisans et 20 perdreaux.

Signalons la destruction de renards, 4 le jour de la battue, 12 au cours de la saison et 12 autres sur la commune, soit un total de 28 au cours de l'année 2008, que tous ceux qui y ont participé soient félicités.

La soirée Langue/Choucroute a réuni 320 adultes et 17 enfants à Domjean.

Prochain rendez-vous le 21 mars 2009 à Giéville pour notre soirée annuelle, vous y êtes tous cordialement invités.

LES ANCIENS COMBATANTS

L'Association des Anciens Combattants de LAMBERVILLE était représentée aux différentes cérémonies commémoratives dans un devoir de mémoire en souvenir des victimes de Guerre ;

- Le 8 mai à Giéville
- Le 18 mai à Equerdreville au Congrès Départemental de l'UNC.
- Le 12 juin à Torigni sur Vire
- Le 1^{er} août à la Bigne à Torigni sur Vire
- Le 11 novembre, 90^{ème} anniversaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, Messe à Guilberville et dépôt de Gerbe au Monument aux Morts à Lamberville.
- Le 5 décembre à Vidouville, commémoration des soldats disparus en Afrique du Nord.



GALETTE DES ROIS

Le Maire et son Conseil Municipal vous convient

Le Dimanche 25 janvier 2009 à 14 H 30

A la Salle de LAMBERVILLE

pour partager la Galette des Rois

Merci de réserver au plus tard le 15 janvier auprès de :

François de BRUNVILLE au 02.33.56.15.70

Bernard FOUSSE au 02.33.55.64.22

Yvonne FRANCOISE au 02.33.56.16.67



LA COMMUNE A TRAVERS LE TEMPS

Voici une notice géographique sur la commune de Lamberville, dressée en 1913 par l'institutrice Madame ALLIX, ce document se trouve aux Archives Départementales.

Depuis l'ordonnance royale du 24 juin 1840 la superficie de la commune est de 691 ha 66 ares.

AGRICULTURE

L'agriculture occupe la plupart des habitants, on compte 42 fermes.

Les fermiers sont en général partisans du progrès. Beaucoup se servent de machines agricoles modernes ; faucheuses, faneuses, rateleuses, moissonneuses batteuses à vapeur, etc...

Une quinzaine environ font partie du Syndicat Agricole, mais un petit nombre fait partie des sociétés nouvelles, Crédit Agricole, Assurance sur la mortalité du bétail.

La culture des pommes se fait en grand, et le cultivateur fabrique beaucoup plus de cidre qu'il n'en consomme, il en distille. La ville de Caen achète le reste.

Les journaliers agricoles deviennent de plus en plus rares, aussi sont-ils très recherchés et leur salaire a été augmenté les dernières années, ils gagnent en moyenne 3 francs à 3,50 francs par jour.

En 1912, on comptait dans la commune 75 chevaux , 120 vaches laitières, plus de 200 porcs et 115 moutons.

COMMERCE

Le commerce consiste surtout en produits de la ferme : beurre, œufs, volailles, bestiaux, cidre, etc...

Les autres produits, céréales, fourrages sont consommés sur place. Toutes ces denrées sont vendues aux marchés et foires de Torigni, Saint-Lô, Villers Bocage, La Mine de Litry.

La commune de Lamberville n'a pas d'agglomération importante, ne possède pas de bourg, il ne s'y est établi aucun commerçant et l'on est obligé d'aller s'approvisionner dans les communes limitrophes.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Demande de carte d'identité ou de passeport

Documents à fournir

- deux photos d'identité pour chacun des documents, ces photos doivent être identiques, récentes et ressemblantes, tête nue, de face et sur fond blanc (format 35x45 mm). Elles peuvent être en noir et blanc ou en couleur.
- Votre ancienne carte nationale d'identité ou votre ancien passeport
- Un justificatif d'état civil (extrait acte de naissance à demander dans la commune de naissance)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, Tél...). Si vous habitez chez quelqu'un, la personne qui vous héberge doit fournir un justificatif d'identité à son nom, une lettre certifiant que vous habitez chez elle depuis plus de 3 mois et un justificatif de domicile à son nom.
- Un timbre fiscal de 60 euros pour une demande de passeport ou 30 euros pour les mineurs de plus de 15 ans. Gratuit en dessous actuellement.

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans doivent obligatoirement s'inscrire à la mairie pour le recensement militaire dans les 3 mois de leur anniversaire.

